

Saint Jean Saint Maurice,
Le 16 décembre 2011



CONSEIL INDEPENDANT
EN ENVIRONNEMENT

MONSIEUR MICHEL GAILLARD
PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU
DEBAT PUBLIC SUR LE PROJET POCL
68, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Réf : TJ/CP/2283
Objet : Débat Public LGV POCL

Monsieur le Président,

Notre entreprise d'études et de conseils accompagne de nombreux clients en France et à l'étranger.

Actuellement, tous nos déplacements sont basés sur l'utilisation quasi exclusive de la voiture compte tenu de notre implantation roannaise. Accéder au TGV ou à l'avion à Lyon nécessite, en effet, un trajet en voiture de 1h30 environ, peu compatible avec notre fonctionnement.

L'accès au TGV nous permettra un gain de temps considérable pour nous rendre au siège de notre groupe (Rennes) et pour rencontrer nos clients partout en France et à l'étranger.

Le TGV Roannais améliorera notre réactivité face à la concurrence pour démarcher des prospects et accompagner nos clients.

Par ailleurs, l'attractivité de notre entreprise pour les jeunes diplômés sera, sans conteste, bien plus grande.

Nous considérons donc qu'il y a urgence à connecter Roanne à la Grande Vitesse et à réaliser cet équipement dans les meilleurs délais.

Sûrs de l'attention que vous porterez à notre témoignage,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Régional,


Thierry JOUËPE